

Thuléens et Dorsétiens à l'Île d'Amittualujjuaq, baie du Diana,
Arctique québécois

Dorset and Thule Occupations in Amittualujjuaq Island, Diana
Bay, Arctic Québec

Dorset und Thule Besiedlungen in der Insel Amittualujjuaq,
Diana-Bucht, Nouveau Québec

Patrick Plumet

Volume 43, numéro 2, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/032770ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/032770ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0705-7199 (imprimé)

1492-143X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Plumet, P. (1989). Thuléens et Dorsétiens à l'Île d'Amittualujjuaq, baie du Diana, Arctique québécois. *Géographie physique et Quaternaire*, 43(2), 207–221. <https://doi.org/10.7202/032770ar>

Résumé de l'article

L'île d'Amittualujjuaq, dans la baie du Diana (Péninsule d'Ungava, Nouveau-Québec), recèle trois sites archéologiques. DIA.24 (JfEm-4), sur la côte est, n'a pas été fouillé mais semble témoigner d'occupations néoesquimaudes non hivernales au cours desquelles de gros mammifères marins (morses et grandes baleines) furent consommés. Au nord, deux autres sites ne comprennent chacun qu'une seule structure du Paléoesquimau. L'emplacement de tente de DIA.26 (JfEm-6) est probablement dorsétien. L'habitation semi-souterraine de DIA.25 (JfEm-5) remonte certainement au Dorsétien récent. Son aménagement intérieur, bien conservé, complète les données disponibles sur l'organisation de l'espace domestique dorsétien. Une calotte crânienne trouvée dans l'habitation semble provenir d'un individu adulte jeune de sexe masculin. Comme rien ne laisse croire qu'elle fut apportée dans la maison lors d'une réoccupation du site, elle peut être considérée avec vraisemblance comme l'un des rares vestiges anatomiques des Dorsétiens.

THULÉENS ET DORSÉTIENS À L'ÎLE D'AMITTUALUJUAQ, BAIE DU DIANA, ARCTIQUE QUÉBÉCOIS

Patrick PLUMET, laboratoire d'Archéologie, programme Tuvaaluk, Département des sciences de la Terre, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succ. «A», Montréal, Québec H3C 3P8.

RÉSUMÉ L'île d'Amittualujuaq, dans la baie du Diana (Péninsule d'Ungava, Nouveau-Québec), recèle trois sites archéologiques. DIA.24 (JfEm-4), sur la côte est, n'a pas été fouillé mais semble témoigner d'occupations néoesquimaudes non hivernales au cours desquelles de gros mammifères marins (morses et grandes baleines) furent consommés. Au nord, deux autres sites ne comprennent chacun qu'une seule structure du Paléoesquima. L'emplacement de tente de DIA.26 (JfEm-6) est probablement dorsétien. L'habitation semi-souterraine de DIA.25 (JfEm-5) remonte certainement au Dorsétien récent. Son aménagement intérieur, bien conservé, complète les données disponibles sur l'organisation de l'espace domestique dorsétien. Une calotte crânienne trouvée dans l'habitation semble provenir d'un individu adulte jeune de sexe masculin. Comme rien ne laisse croire qu'elle fut apportée dans la maison lors d'une réoccupation du site, elle peut être considérée avec vraisemblance comme l'un des rares vestiges anatomiques des Dorsétiens.

ABSTRACT *Dorset and Thule occupations in Amittualujuaq Island, Diana Bay, Arctic Québec.* Three archaeological sites are located on Amittualujuaq Island, in Diana Bay (Ungava Peninsula, New Québec). DIA.24 (JfEm-4), on the East coast, has not yet been excavated, but apparently represents non-winter Neoeskimo occupations with large sea-mammal (walrus and whales) bone deposits. At the northern tip, two more sites each include only one Paleoeskimo structure. A tent ring at DIA.26 (JfEm-6) is probably Dorset. The DIA.25 (JfEm-5) house pit is certainly Late Dorset. Its interior structure, well preserved, provides more complete data about Dorset house organisation. A calvaria found inside the house seems to belong to a young male adult. Since there is no indication that it has been brought into the house during a later occupation of the site, it is likely that the skull comprises one of the rare Dorset anatomical remains.

ZUSAMMENFASSUNG *Dorset und Thule Besiedlungen in der Insel Amittualujuaq, Diana-Bucht, Nouveau Québec.* Auf der Insel Amittualujuaq in der Diana-Bucht (Ungava-Halbinsel, Nouveau Québec) befinden sich drei archäologische Fundplätze. DIA. 24 (JfEm-4) auf der ostküste, wo man noch keine Ausgrabungen vorgenommen hat, scheint von Besiedlungen durch Neoeskimos, jedoch nicht im Winter zu zeugen, während denen grosse Meeres-Säugetiere (Walross und grosse Wale) konsumiert wurden. Zwei andere Fundstellen im Norden enthalten jeweils nur eine Paläoeskimo-Struktur. Der Zeltplatz von DIA. 26 (JfEm-6) ist möglicherweise aus dem Dorset. Die halbunterirdische Wohnstätte von DIA. 25 (JfEm-5) stammt sicherlich aus dem späten Dorset. Ihre gut erhaltene innere Einrichtung vervollständigt die verfügbaren Informationen über die Organisation des häuslichen Raums im Dorset. Eine in der Behausung gefundene Schädeldedecke scheint von einem jungen Erwachsenen männlichen Geschlechts zu stammen. Da nichts darauf schliessen lässt, dass sie bei einer Wiederbewohnung des Platzes in die Wohnstätte gebracht wurde, kann sie wohl als eine der seltenen anatomischen Dorset-Reste angesehen werden.

De 1968 à 1979 des reconnaissances archéologiques se sont déroulées dans la baie du Diana (fig. 1) dont l'intérêt pour la préhistoire esquimaude nous avait été signalé par l'ethnologue Bernard Saladin d'Anglure (Université Laval). Ces reconnaissances permirent de localiser plus de 80 sites paléoesquimaux et néoesquimaux, situés surtout sur la côte est de la baie et dans les îles, la principale d'entre elles étant celle du Diana. Les reconnaissances furent d'abord orientées, en tenant compte des renseignements fournis par les informateurs, vers les emplacements qui paraissent les plus propices aux établissements humains: à proximité des concentrations connues de gibier, protégés des vents dominants, disposant d'un lieu d'abordage facile, d'un accès à un point d'eau douce et, pour les habitations semi-souterraines, aux endroits où des dépôts sédimentaires tels que des cordons littoraux reliques, offrent un sol facile à creuser. Par la suite, à l'échelle de l'Ungava, d'autres critères géographiques furent observés (Plumet et Gangloff, 1988).

Or, contrairement à l'opinion des Inuit et malgré l'absence de la plupart des conditions que nous venons d'énumérer, il est apparu que l'île d'Amittualujuaq recelait des établissements

préhistoriques. L'un est un site néoesquimaux relativement important; deux autres sites paléoesquimaux (dorsétiens) ne comprennent chacun qu'une seule habitation isolée et bien conservée. Cet isolement, exceptionnel, laissait espérer qu'il n'y avait pas eu, comme dans la plupart des autres sites connus jusqu'alors, de perturbation due à des réoccupations; les chances étaient bonnes, donc, que les vestiges dégagés par la fouille de l'une des habitations témoignent d'un seul groupe dorsétien, peut-être d'une famille nucléaire. De plus, dans l'une des structures, une calotte crânienne humaine gisait en surface, laissant ainsi supposer qu'un membre du groupe avait pu mourir sur place (voir l'annexe et les photos). L'extrême rareté des restes humains dorsétiens ajoutait un intérêt supplémentaire à ce site. Enfin, en raison de l'homogénéité culturelle apparente de chacun des sites de l'île, ceux-ci pouvaient aussi être étudiés en tenant compte de la probabilité d'une coexistence de plusieurs siècles entre Dorsétiens et Thuléens, sans mélange de populations, qui se précisait de plus en plus dans la région. Pour cela, il fallait commencer par situer chronologiquement l'une des habitations dorsétiennes.

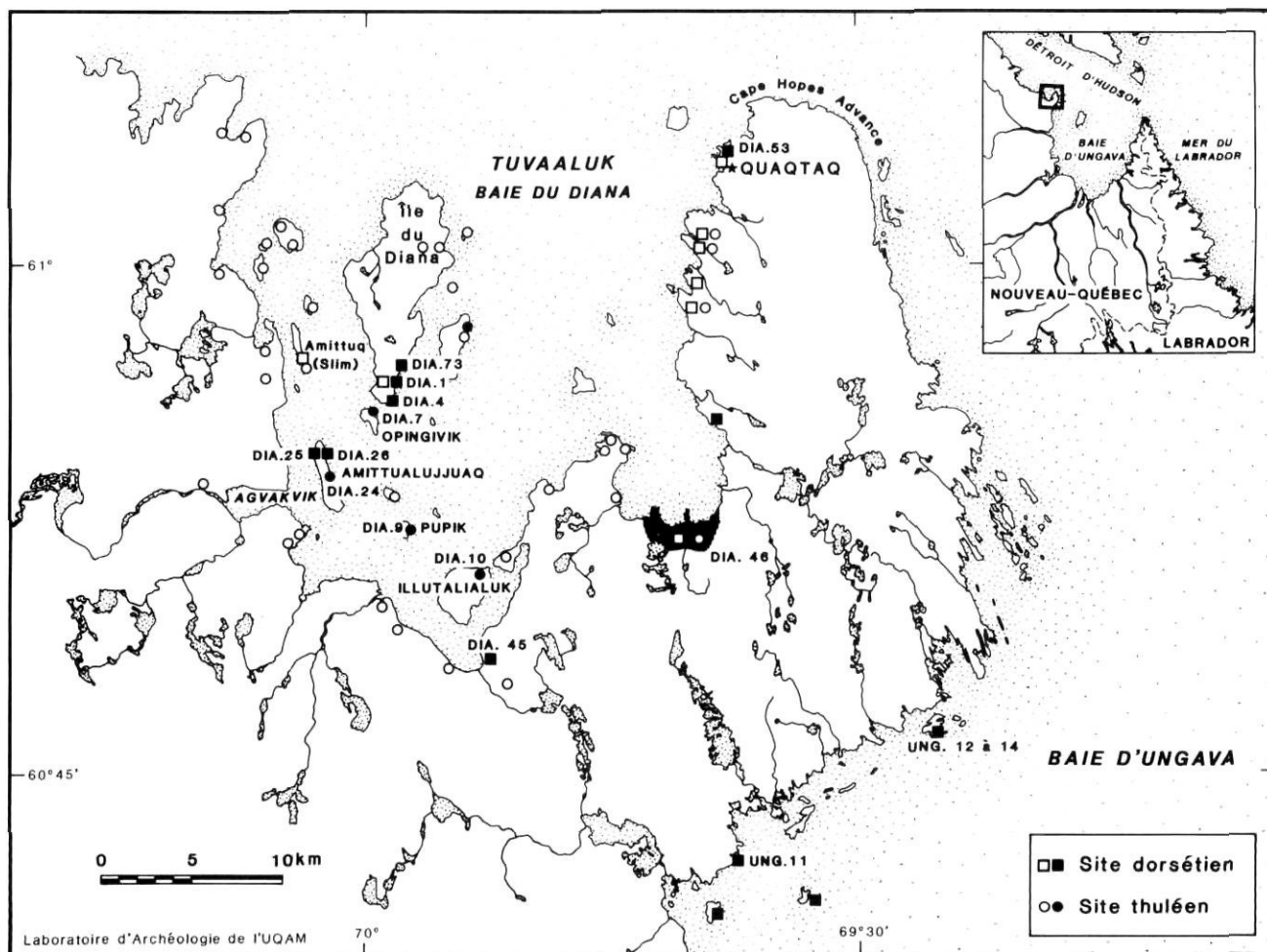


FIGURE 1. Carte de la région de la baie du Diana avec emplacement des principaux sites. Les carrés et les cercles blancs indiquent les sites ne renfermant que des structures de surface. Les carrés et les cercles noirs indiquent la présence d'habitations semi-souterraines.

Map of Diana Bay area with location of the most important sites. Black dots and squares indicate sites with tent rings only. White dots and squares indicate sites with semi-subterranean structures.

C'est pour tenter de préciser ces questions que fut entreprise la fouille du site DIA.25 dont il est principalement rendu compte ici.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Amittualujjuaq¹, «La grande (île) très étroite», identifiée sur la carte à 1/50 000 sous le nom de Narrow Island, est l'une des deux «îles étroites» s'allongeant à 1 km de la côte ouest de la baie du Diana, parallèlement à celle-ci, l'autre étant *Slim Island*, ou Amittuq en inuktitut, 4,5 km plus au nord (fig. 1).

La baie du Diana (Tuvaaluk, «La grande banquise») s'ouvre au sud de l'entrée orientale du détroit d'Hudson et à l'ouest de la baie d'Ungava dont elle est séparée par le cap Hopes Advance. Large d'une vingtaine de kilomètres, profonde de vingt-cinq, elle est parsemée d'îles, la plupart allongées dans le sens nord-sud. La principale est l'île du Diana (12 × 5 km), au sud de laquelle sont concentrés de nombreux vestiges remontant surtout au Paléoesquimau. Les sites fouillés, DIA.1, 4, 73, montrent que le peuplement préhistorique de la baie du Diana était davantage relié à l'Ungava et au Labrador qu'à l'Hudsonie et aux territoires situés à l'ouest du cap de Nouvelle-France (Plumet, 1986). Les établissements préhistoriques sont aussi bien insulaires que côtiers. Tout comme dans l'Ungava occidentale, il est rare de rencontrer dans un même site des vestiges du Paléoesquimau et du Néoesquimau. L'île d'Amittualujjuaq en est un bon exemple: des Thuléens, qui chassaient la baleine et le morse, occupèrent un point de la côte orientale, alors qu'une habitation semi-souterraine et un emplacement de tente dorsétiens sont isolés au nord de l'île. Il sera rendu compte ici de la reconnaissance de ces sites et de la fouille de la maison semi-souterraine où fut trouvée en surface une calotte crânienne.

A priori Narrow Island semblait peu propice à des établissements importants et notre informateur du village inuit de Quaqtak affirmait qu'elle était peu fréquentée par les Inuit et ne contenait pas de site archéologique. Large de 500 à 800 m, et longue de 4 km, elle s'étend en face d'Arvavik, «Le lieu de chasse à la baleine franche» (Agvakvik Bay sur la carte). Le sommet de la partie sud, la plus large et la plus haute, est marqué d'un point géodésique (environ 100 m d'altitude). Sa côte ouest, exposée aux vents dominants de secteur nord-ouest, est presque rectiligne, sauf au nord; son littoral abrupt, au socle archéen dénudé, plonge dans la mer avec une pente de 20 à 30°. La côte est, un peu plus sinieuse, présente, vers son milieu, une petite crique de galets, peu

accentuée, à l'endroit où l'île est la plus étroite. L'eau douce est rare: trois petites mares, décimétriques, et un ruisseau de fonte de congère s'écoulant vers l'est dans la petite crique. Malgré cet aspect peu accueillant, Amittualujjuaq contient trois sites archéologiques: un néoesquimau avec plusieurs structures, et deux paléoesquimaux ne comportant chacun qu'une seule structure. La plus grande partie de ce texte sera consacrée à la seule structure fouillée, celle du site dorsétien DIA.25, et à l'analyse des données qui en proviennent. Les autres sites ne feront l'objet que d'une description.

LE SITE NÉOESQUIMAU DIA.24 (JfEm-4)

Coordonnées géographiques: 60°53'51"N et 70°02'15"W
Mercator: 19VDT437516

DIA.24 est situé au milieu de la côte est de l'île (fig. 1). La petite crique de galets (fig. 2) permet d'y accéder en canot, mais surtout à marée basse. Deux étroits couloirs structuraux du socle précambrien (10 à 20 m de largeur), occupés par des séries de cordons littoraux étagés, convergent vers cette crique. L'un des couloirs remonte vers le nord, l'autre vers le sud, presque parallèlement au rivage dont ils sont séparés par un cran rocheux irrégulier et intermittent. À l'ouest, le versant rocheux en pente raide et par endroits vertical assure une excellente protection des vents dominants. Le couloir nord est le mieux situé, car il est orienté vers le sud et protégé de tous les autres côtés. C'est là que sont regroupés tous les vestiges d'occupation.

La quasi totalité des vestiges se trouve sur les premiers cordons de plages, à moins de 10 m au-dessus des hautes eaux, jusqu'au niveau d'un replat où s'étale un petit étang se déversant directement dans la mer, vers l'est (fig. 3). À l'ouest de l'étang le couloir s'élargit, dominé par une paroi verticale au pied de laquelle des pierres de charge de tentes apparaissent, à travers le couvert végétal, humide et riche en herbacées. Le contour et l'emplacement des structures est difficile à délimiter en raison de la végétation qui s'est développée depuis la dernière occupation du site, attestant par là même sa relative ancienneté. Entre les plus basses



FIGURE 2. Le site DIA.24 vu vers le nord. Le site est au-delà de la petite plage.

Site DIA.24 viewed from the north. The site is beyond the small beach.

1. La reconnaissance de l'île d'Amittualujjuaq et la fouille du site DIA.25 (JfEm-5) se firent dans le cadre de la mission UNGAVA-73 de l'Université du Québec à Montréal. Ces activités, subventionnées par le ministère de l'Éducation du Québec (FCAC), faisaient partie de recherches préliminaires sur le mode d'implantation préhistorique au Paléoesquimau et au Néoesquimau dans le nord-ouest de l'Ungava et dans la baie du Diana. Ces recherches se sont développées avec le programme Tuvaaluk, subventionné, de 1975 à 1980, par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et l'Université du Québec à Montréal.



FIGURE 3. Photographie aérienne du site thuléen DIA.24. Les structures sont entre la mare et la plage.

Aerial photographs of DIA. 24 Thule site. Structures are between the pond and the beach.

plages et le replat, il semble y avoir une dizaine d'emplacements de tentes marqués par des blocs décimétriques et demi-métriques profondément enfoncés dans la végétation. Entre eux et parfois à l'intérieur, sortant de la tourbe, apparaissent quelques vertèbres et autres os de grandes baleines et de morses, parfois recouverts de saxifrages. Aucun témoin façonné n'a été remarqué en surface, ni objet indicateur de contacts avec les Euro-canadiens.

INTERPRÉTATION

L'altitude minimale de 2,50 m au-dessus des plus hautes eaux, l'aspect général des structures, et surtout la présence d'os de grandes baleines tendent à montrer que le site fut occupé au Néoesquimau, peut-être par des Thuléens, mais tout aussi bien par des Inuit du XIX^e siècle. Il semble, en effet, que la baie du Diana, ou « Tuvaaluk », constituait encore à cette époque une zone privilégiée pour la chasse à la baleine. Selon les enquêtes de Vézinet (1982, p. 68), la faible profondeur, particulièrement dans les baies secondaires comme Arvavik, facilitait la poursuite de ces grands cétacés vers le rivage pour qu'ils s'y échouent. Amittualujuaq est signalé comme un lieu occasionnel de camp de printemps (*ibid.*, p. 106) pour les Tuvaalummiut. DIA.24 peut être l'emplacement de ces camps mais semble aussi correspondre à des occupations plus anciennes et assez importantes, dont il serait intéressant de préciser davantage, par une fouille, à quelle saison et à quelles activités elles correspondent.

La chasse à la baleine est attestée à d'autres sites néoesquimaux de la baie du Diana (fig. 1) : DIA.10 à l'île aux Iglous (Illutalialuk), contemporain de certains sites dorsétiens, où des os abondants sont associés à des maisons semi-souterraines thuléennes (810 ± 80 BP, G1F-4209), dans une moindre mesure à DIA.7 (Opingivik) et DIA.9 (Pupik), également sites de maisons semi-souterraines, mais plus récentes et ne comportant pas, apparemment, d'éléments structuraux en os de baleine; quelques éléments osseux se trouvent cependant autour de ces habitats. DIA.24 s'inscrit donc probablement dans un système d'établissement orienté, du moins en partie, vers l'exploitation des grands mammifères marins,



FIGURE 4. L'emplacement de tente de DIA.26.

DIA.26 tent ring.

ce qui pourrait le placer soit au début du Thuléen, comme le site DIA.10 (810 ± 80 BP, G1F-4209, échantillon de charbon de bois), soit, plus probablement, dans la dernière période baleinière connue dans la région de Maricourt-Wakeham, qui s'acheva dans le courant du XIX^e siècle.

LES SITES PALÉOESQUIMAUX DIA.25 (JfEm-5) ET DIA.26 (JfEm-6)

DIA.25, coordonnées géographiques: 60°54'26"N et 70°02'55"W
Mercator: 19VDT431527

DIA.26, coordonnées géographiques: 60°54'20"N et 70°02'45"W
Mercator: 19VDT432525

Les sites DIA.25 et 26 se trouvent vers l'extrémité nord et du côté ouest de l'île (fig. 1). DIA.25 est à une quinzaine de mètres au-dessus des hautes eaux. Il correspond à une seule habitation semi-souterraine creusée dans l'une des plages d'une série de plages soulevées, peu marquées dans des sédiments sableux amoncelés entre deux crans rocheux distants l'un de l'autre de 20 à 30 m. Ce couloir de plages descend vers le nord-ouest, presque perpendiculairement au rivage, avec une pente de moins de 20°. En bas, à marée basse, la mer dégage une étroite grève où peut facilement accoster un canot lorsqu'il y a peu de vent. Par vent moyen du nord-ouest l'accostage est difficile. Vers le haut, la série de plages se termine près du sommet de l'île où se trouve, à 50 m au-dessus de la ligne des hautes eaux, le site DIA.26 (fig. 4). Il ne contient qu'une seule structure, un emplacement de tente.

Contrairement au site DIA.24, qui est de l'autre côté de l'île, à environ 1200 m au sud-est, DIA.25 et 26 sont dans un cadre aride, exposé aux vents dominants actuels. Les graminées éparses, qui se développent sur le sable ridé par le vent, ne laissent guère d'humus. Aucun point d'eau douce ne semble avoir existé à proximité, le moins éloigné étant, en 1973, un peu au-dessus de DIA.24. Son accès implique

une marche relativement difficile par la crête de l'île. Un examen des plages et des rochers aux alentours de ces deux sites, distants l'un de l'autre de moins de 300 m, n'a pas révélé de structure secondaire (cache, abri, piège, foyer) ni d'autre trace ou vestige.

La structure de DIA.26 (fig. 4) est constituée de blocs décimétriques irrégulièrement espacés, parfois enfoncés dans le sol sableux et graveleux qui est recouvert par endroits d'une mince couche de mousses et de lichens. Ces blocs délimitent un espace fermé de contour courbe, mesurant 4,20 m dans le sens nord-sud et 4,80 dans le sens est-ouest. En périphérie intérieure, des blocs analogues, une demi-douzaine à l'est et quatre à l'ouest, délimitent deux petits sous-espaces diamétralement opposés, occupant moins d'un mètre de l'espace principal. Cette structure est caractéristique d'un emplacement de tente dont il subsisterait les pierres de charge et les blocs constitutifs d'aménagements particuliers. Un exa-

men minutieux du sol en surface, peu gêné par la végétation assez mince, n'a permis de récupérer aucun objet témoignant de l'origine ou des activités des occupants. Il est difficile dans ce cas de proposer une interprétation culturelle de cette structure. Ni la dimension des blocs, ni leur disposition, ni l'altitude ne caractérisent le Thuléen sans pour autant que ces éléments ne puissent se trouver en contexte néoesquimau; toutefois, ils paraissent habituels s'ils sont attribués au Paléoesquimau et l'opposition diamétrale, perpendiculaire au rivage, des petits sous-espaces évoque les aménagements axiaux de certaines habitations de cette période. De plus, l'enfoncement des blocs dans le sable, la végétation qui s'est développée autour d'eux et, dans certains cas, par-dessus, indiquent une relative ancienneté. L'attribution hypothétique de cette structure au Dorsétien s'appuie aussi sur la proximité, au site DIA.25, d'une autre habitation isolée dont l'origine dorsétienne est bien attestée.

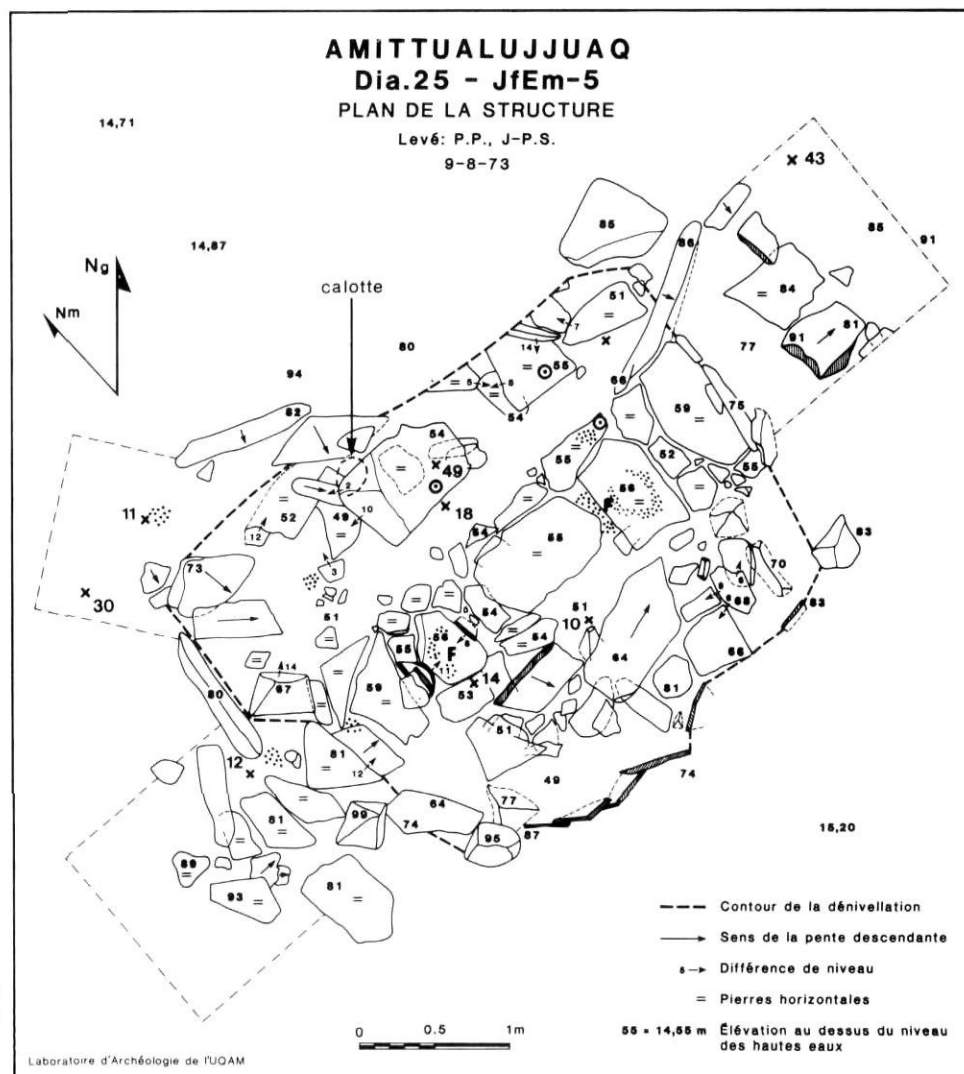


FIGURE 5. Plan de l'habitation semi-souterraine de DIA.25.F: foyer.

Map of DIA.25 house.F: fireplace.

- Témoins de combustion
- 11x Objet-témoin no 11
- Concentration d'éclats

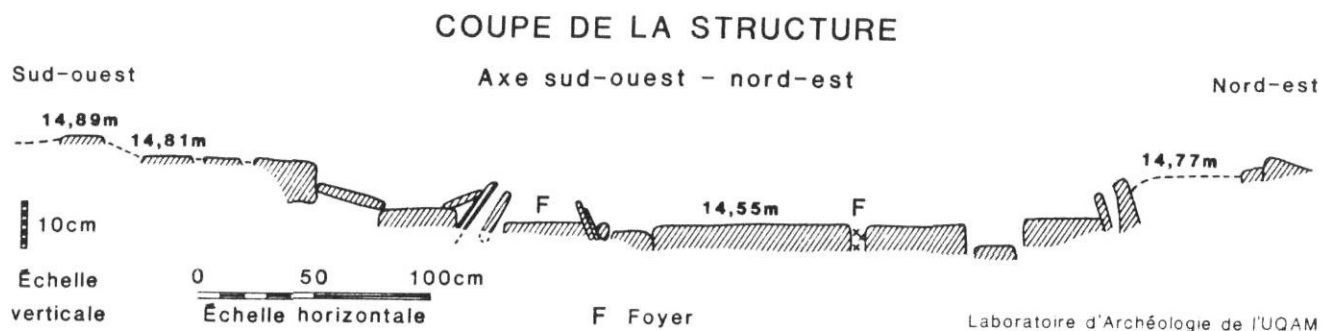


FIGURE 6. Coupe axiale SW-NE de l'habitation semi-souterraine DIA.25. *SW-NE profile of DIA.25 house.*



FIGURE 7. Intérieur de l'habitation semi-souterraine DIA.25. *Interior of DIA.25 house.*

L'HABITATION DU SITE DIA.25

L'unique structure du site DIA.25 (fig. 5, 6 et 7) se présentait avant la fouille comme une dépression anthropique bien marquée située entre 14 et 15 m au-dessus des plus hautes eaux, du côté sud du couloir de plages. Celui-ci s'élargit de quelques mètres à cet endroit. Profonde de 20 à 25 cm, cette dépression, pratiquement dépourvue de bourrelet périphérique, mesurait approximativement 3 × 4 m, le plus grand axe étant dans le sens NE-SW. Les graminées s'y trouvaient plus développées à l'intérieur qu'à l'extérieur, particulièrement vers le talus nord-ouest. À l'intérieur, quelques blocs demi-métriques ressortaient de la végétation et, vers le milieu, les éléments d'une structure axiale transperçaient la végétation. Deux dalles encochées, placées de chant, légèrement inclinées l'une vers l'autre, étaient bien visibles. Vers le coin sud-ouest, une extension de la dépression pouvait indiquer la présence d'une entrée. Enfin, vers le même endroit, en bas du talus, gisait une calotte crânienne humaine présentant des défor-

mations *post-mortem*. Des lichens s'étaient développés sur la partie exposée de cette calotte crânienne, attestant une certaine ancienneté. Peu enfoncée dans le sol, elle reposait sur une mince couche de sable, dépourvue de végétation, qui la séparait des pierres enfouies appartenant à la structure d'habitation.

RELATIONS POSSIBLES ENTRE LA CALOTTE CRÂNIENNE ET L'HABITATION

La calotte crânienne a fait l'objet d'une description et de photographies publiées dans Hartweg et Plumet (1974, p. 223). Elle appartient à un sujet adulte jeune, probablement de sexe masculin. Les caractères morphologiques observables sont compatibles avec le type esquimau sans en être exclusifs (cf. l'annexe et les photos). Aucun élément archéologique ne vient attester directement que ce fragment de crâne peut être associé à l'occupation de la maison. Il put être apporté à cet endroit par un animal ou par l'homme, mais le nouvel examen effectuées en 1989 par Robert Larocque (Université de Montréal) n'ont permis de déceler aucune trace laissée par des carnassiers ou des oiseaux de proie. La calotte crânienne peut aussi témoigner du décès d'un individu, non suivi d'une inhumation, soit lors de l'occupation de la maison, soit n'importe quand après celle-ci. Les premières hypothèses trouveraient un appui s'il y avait, dans les alentours immédiat, une ou plusieurs sépultures perturbées ou un autre habitat dans lequel des êtres humains auraient pu mourir. Or, à l'exception du site thuléen DIA.24 qui est à plus d'un kilomètre, l'unique emplacement de tente de DIA.26 est le seul vestige d'occupation humaine observé dans cette partie de l'île. D'autre part, dans les environs, il n'a été aperçu aucun autre fragment de squelette qui viendrait appuyer la dernière hypothèse. À défaut d'indice contraire et dans l'impossibilité d'évaluer l'influence d'événements fortuits, nous considérons que l'association de la calotte crânienne et de l'occupation de la maison est l'hypothèse la moins fragile à envisager.

LA FOUILLE DE L'HABITATION

L'habitation de DIA.25 fut fouillée, avec Jean-Paul Salaün, les 5, 7, 9 et 10 août 1973. Le décapage d'approche permit de dégager très rapidement les éléments de la structure axiale sous 2 à 5 cm de couvert végétal (fig. 5 et 7). Par contre, en périphérie intérieure de la dénivellation, particulièrement vers le coin nord, une couche de sable stérile (I) s'épaissit vers le talus, d'où elle a probablement glissé. Elle peut atteindre

25 cm. Dessous, une mince couche horizontale d'humus sableux (II), dont l'épaisseur est de l'ordre du centimètre, recouvre une autre couche de sable, épaisse de quelques centimètres, contenant des éclats. Cette dernière, dans sa partie inférieure, se termine avec une pellicule de fines radicelles adhérant à des dalles ou à des matériaux caillouteux.

La fouille a permis de dégager tout l'espace correspondant à l'intérieur de la dépression, mais elle s'est étendue aussi à l'extérieur dans trois directions: au nord-est et au sud-est, dans le prolongement de la structure axiale, ainsi qu'au delà du coin ouest. Les deux premières extensions étaient destinées à comprendre l'implantation de la structure et sa délimitation. La troisième devait permettre de vérifier l'existence d'un passage d'entrée que semble indiquer une légère extension de la dénivellation.

LES AIRES DE FOUILLE PÉRIPHÉRIQUES

Dans l'extension nord-est (fig. 5), la stratigraphie se présentait de la façon suivante: sous le mince couvert végétal, dominé par les herbacées, la couche I, stérile, est constituée de 5 à 7 cm de sable gris, sec et homogène. Dessous, 6 cm d'humus sableux brun (II) contiennent des radicelles et des fibres végétales semblant carbonisées. Cette dernière couche correspond, du moins en partie, à l'occupation de l'habitation et s'est peut-être aussi développée juste après celle-ci. À 10 cm de la surface, un fragment de fond de récipient en stéatite (n° 43, fig. 5 et 11) a été trouvé immédiatement en-dessous de cette couche II, dans un sol assez hétérogène (III) où le sable apparaît en proportion croissant avec la profondeur.

L'extension de la fouille à l'extérieur et à l'ouest de l'habitation (environ 1 m × 1 m) a fait apparaître, sous 7 à 10 cm de sable stérile, une couche de sable humifié (II), de couleur plus foncée que le précédent. Elle est mêlée de lentilles noires et grasses, semblant résulter de combustion. Deux témoins façonnés y furent recueillis (n°s 30 et 11, fig. 8). Cette couche II ne s'étend pas au delà de 40 cm à l'extérieur du bord de la dépression. Aussi peut-elle correspondre à l'emplacement de matériaux de rejet retirés lors du creusement de l'habitation. D'autres sondages restreints, pratiqués en bordure de la dépression, en arrière des dalles de parement intérieur encore en place au sud-est, ont confirmé l'observation faite au nord-est: -I): 6 cm de sable stérile, -II): 12 à 15 cm d'humus brun sableux, -III): sable sec et stérile pouvant atteindre 20 à 25 cm d'épaisseur, -IV): galets de plage. L'épaisseur maximale de la couche II humique se trouve juste derrière les dalles de parement du sud-est qui en marquent également la limite. À cet endroit, la couche II contient des radicelles et des fibres végétales décomposées. Ceci peut confirmer que le sable trouvé à l'intérieur, au pied du talus, vient bien d'un éboulement progressif et laisse supposer que la couche II extérieure est constituée de matériaux provenant de l'intérieur, peut-être lors du creusement de l'habitation. Elle peut aussi témoigner d'une pédogénèse favorisée par un apport anthropique de matières organiques liées aux activités domestiques. L'extension de la fouille vers l'ouest n'a révélé aucun indice permettant de confirmer, ni d'ailleurs d'affirmer, l'hypothèse que l'entrée se trouvait à cet endroit.

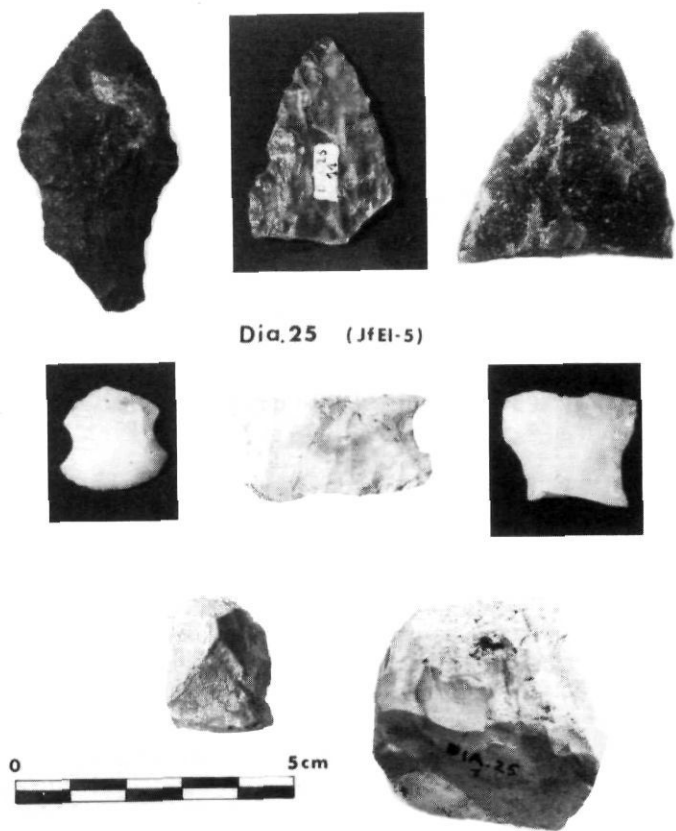


FIGURE 8. DIA.25, objets dorsétiens n°s 49, 11, 6/29, 25, 30/2, 1.

DIA.25. Dorset artefacts Nos. 49, 11, 6/29, 25, 30/2, 1.

Des sondages à la truelle avaient permis de localiser des pierres en périphérie extérieure de l'habitation, dans le prolongement nord-est et sud-ouest de la structure axiale. La fouille fut donc étendue à ces deux aires jusqu'à 1,50 m environ vers l'extérieur. Elle permit de dégager des dalles horizontales demi-métriques, une au nord-est et huit au sud-ouest, en partie juxtaposées, ainsi que quelques blocs (fig. 5). Deux de ceux-ci, un au nord-est, l'autre au sud-ouest, non en place structurale, se distinguent par leur forme étroite et allongée. Les dalles extérieures sont à une élévation de 20 à 25 cm supérieure à celle des dalles intérieures. Au sud-ouest, la disposition des dalles ne semble résulter ni d'un hasard ni d'un phénomène naturel. Les sondages restreints effectués plus loin et autour de la structure principale, en particulier pour rechercher un éventuel dépotoir, n'ont révélé ni celui-ci ni d'autre groupe de blocs ou de dalles. Il est donc permis de supposer qu'il s'agit des vestiges d'éléments structuraux associés à l'habitation et qu'il nous faudra essayer de comprendre

L'INTÉRIEUR DE L'HABITATION

À première vue, l'espace intérieur semble divisé en trois zones (fig. 5, 6, et 7). L'une axiale, caractérisée par une structure de dalles, séparant deux zones latérales contenant des blocs et des dalles de formes variées.

La zone axiale

L'aménagement axial, caractéristique des habitations dorsésiennes, mesure 3,50 m de longueur et 80 cm de largeur au sud-ouest, 1 m au nord-est. Il est constitué de grandes dalles métriques espacées, disposées longitudinalement aussi bien que transversalement; l'espace entre certaines de ces dalles est comblé par d'autres pierres plates plus petites et de forme irrégulière. Toutes les dalles constituant l'aménagement axial reposent sur du sable pur et stérile, sauf parfois à leur périphérie où il y eut des infiltrations d'humus et, près des points de combustion, de matières carbonisées. Elles forment une surface bien horizontale dans son ensemble (14,59 m d'élévation à chaque extrémité), mais la partie centrale est de 3 à 5 cm plus basse bien que la plus grande de ces dalles ait 9 cm d'épaisseur (fig. 5 et 7).

De part et d'autre de cette grande dalle centrale, placée dans le sens du grand axe de l'habitation, une dalle transversale est directement associée à des traces et des témoins de combustion. Chacune porte un cerne de matière carbonisée (graisse, peut être mêlée de mousse) adhérant à la pierre. La dalle du sud-ouest est flanquée de deux dalles encochées placées de chant et distantes l'une de l'autre de 50 cm. Cet ensemble constitue une structure de combustion typique des habitations dorsésiennes. D'autres témoins de combustion, sous forme d'une concentration de morceaux de graisse carbonisée mêlée d'esquilles de charbon de bois (environ 10 g), furent récupérés entre les deux plus grandes dalles du nord-est. Des concentrations moins importantes, ou seulement des traces, furent notées au sud-ouest de l'aménagement axial et dans la partie ouest de l'espace intérieur, dans la zone latérale. Dans l'extension extérieure de la fouille vers l'ouest, entre 40 et 60 cm de la limite de l'habitation, le sable contenait également une lentille de matière grasse et brûlée, à l'endroit où se trouvait une pointe en quartz grossier (n° 11, fig. 8).

Dans la partie nord-est, la plus large, de la structure axiale, deux dalles, de forme irrégulièrement allongée, semblent constituer un début de bordure latérale évoquant celles des aménagements axiaux de DIA.1-A et B, par exemple (Plumet, 1976, fig. 24 et 26). Il y a nettement une recherche de régularité dans la disposition des pierres, les plus petites complétant l'alignement des grandes. Ceci est net autour du support de combustion sud-ouest, constitué d'une pierre dont la surface, légèrement concave, et la forme en plan sont irrégulières. Les dalles sur chant, légèrement inclinées l'une vers l'autre, sont épaisses d'environ 5 cm et solidement calées à leur base par des blocs coincés contre les dalles placées derrière eux. En réalité, la fouille devait montrer que la dalle du sud-ouest était doublée d'une autre, moins haute et plus profondément enfoncée, séparée de la première par un espace d'environ 10 cm rempli de mousse et d'herbe que recouvrait une pierre: indice possible d'un réaménagement de l'installation. Un témoin façonné (n° 6) provient de l'humus sous-jacent à cette végétation. Vers le milieu, la bordure sud-est de la structure axiale a été perturbée. Quelques-unes des pierres déplacées, qui occupent la zone latérale non loin de là, sont peut-être d'anciens éléments de cette bordure.

À ses deux extrémités, la structure axiale est bien délimitée par une dalle de chant épaisse de 10 cm, au nord-est, et, au sud-ouest, par un bloc prismatique de section triangulaire, dominant l'intérieur de l'habitation de 25 cm. De l'autre côté de ces pierres, la structure axiale semble se prolonger sur un mètre environ, mais à un niveau supérieur de 21 cm d'un côté et de 25 cm de l'autre. Ce prolongement, mal établi au nord-est, est net au sud-ouest où les dalles semblent en place structurale et précisément au même niveau que la surface du bloc prismatique. Cette observation nous permettra d'établir des comparaisons avec d'autres habitations dorsésiennes. Il faut noter également la présence de quatre blocs allongés, de 60 à 120 cm, non en place structurale, dont trois se trouvent vers les extrémités de la structure axiale et un en bordure extérieure nord-ouest de l'habitation. Le bloc allongé, le plus au nord, profondément enfoncé dans le sable, semble sortir de l'espace intérieur. Nous reviendrons par la suite sur l'interprétation fonctionnelle de ces éléments (fig. 5 et 7).

Les zones latérales

Au début de la fouille, les zones latérales étaient occupées par des blocs et des dalles de dimensions variées. La plupart se chevauchaient et recouvraient la couche d'humus brun foncé correspondant à l'occupation, montrant ainsi qu'ils n'étaient pas en place structurale. D'où peuvent provenir ces pierres? Les blocs, constituant généralement la couche supérieure, étaient peut-être des pierres de charge de la couverture, tombées lors du démontage de celle-ci. Comme souvent dans les habitations dorsésiennes (voir Plumet, 1985), ils sont concentrés dans les zones latérales. À DIA.25, la zone axiale en est complètement dépourvue. Les plus grandes dalles visibles dans chacune des zones latérales, l'une horizontale au nord-ouest, l'autre légèrement inclinée vers le nord de l'autre côté, recouvrent en partie d'autres pierres plus petites. La couche d'occupation passe dessous et contient à cet endroit, des témoins façonnés (n°s 18 et 49, sous la dalle nord-ouest). D'autres dalles plus petites, qui reposent sur le sable stérile, constituent les restes de dallages latéraux. Enfin, certaines peuvent être des éléments déplacés de la structure axiale.

La périphérie intérieure

Le parement intérieur, qui délimite l'habitation, est conservé presque intact, sur une partie du contour (fig. 5, 6 et 7). Il est particulièrement net du côté sud-est où l'on peut voir les dalles sur chant imbriquées les unes dans les autres et enfoncées dans le sable. Elles dessinent une ligne brisée conduisant à un élargissement maximal de l'habitation vers le milieu. Le parement n'existe plus vers le coin est. Du côté opposé, les dalles subsistantes ont glissé et se trouvent inclinées plutôt que sur chant. Il est à noter que la base de la couche humique correspondant à l'occupation s'enfonce, dans les zones latérales, jusqu'à 7 cm sous le niveau des dalles de la structure axiale. À la fin de la fouille, l'espace domestique est apparu comme une dépression au contour un peu irrégulier, d'environ 25 cm de profondeur, 3,60 m de longueur et 3,50 m de largeur. Les angles, arrondis, sont marqués au sud, à l'est et au nord par des blocs posés en périphérie extérieure.

LES OBJETS-TÉMOINS ASSOCIÉS À L'HABITATION

La fouille a livré 95 objets, tous en pierre, dont 4 sont des fragments de stéatite. L'un d'eux portait des traces de combustion et de la graisse carbonisée. Deux objets sont façonnés par polissage, dont un fragment de schiste sériciteux et 89 résultent d'activités de débitage ou de façonnage par éclatement.

Matières premières

Dans l'ensemble des objets taillés ou polis (91 individus), les matières premières dominantes, en nombre d'objets, sont les quartzites enfumés des types Ramah (28,6 %) et Diana (26,4 %), suivis par les quartz laiteux et hyalins (16,5 %). Les cherts (7,7 %) et le metabasalte (6,6 %) sont présents sous forme d'objets beaucoup plus grands (respectivement 11,2 % et 30,2 % du poids total). Les autres matières premières sont en quantité très faible et correspondent toutes à celles qui sont habituellement trouvées dans les sites de l'Ungava et de la baie du Diana: quartzite ferrugineux, quartz grossier, schistes divers.

Fabrication et marques d'utilisation

Les déchets de taille et les éclats bruts constituent 64 % (69 % avec les éclats à stigmates équivoques) des 91 objets considérés, témoignant d'un travail sur place des matières premières lithiques. Outre les quartzites enfumés et les quartz laiteux ou hyalin, utilisés pour façonner de petits outils, un nucléus de chert beige, de mauvaise qualité (n° 1), et du metabasalte ont été débités, ce dernier en grands éclats de 50 à 100 mm de longueur, alors que pour les matières premières les plus courantes la longueur moyenne est d'environ 20 mm. Les talons de ces éclats (sauf celui du n° 27, fig. 10) sont larges (jusqu'à 42 mm), portent peu de marques de préparation et présentent un angle de chasse d'environ 70°, ces caractéristiques témoignant d'un débitage au percuteur dur. L'un des éclats de metabasalte (n° 37, fig. 10) porte des traces de feu (pellicule noirâtre) sur sa face externe, un autre (n° 27, 110 × 34 mm) a un talon plus petit mais oblitéré par des retouches; de section transversale triangulaire, il présente un dos large (13 mm) et sinueux, une face externe corticale, une face interne lisse, alors que le bord opposé au dos est rectiligne avec un angle initial de 25°. Les marques d'utilisation (écaillures, émoussé et léger poli) indiquent qu'il a pu être utilisé par pression pour des actions telles que couper, fendre, inciser, comme les autres grands éclats probablement. Un gros éclat cortical de schiste rouge (n° 34, L=50 mm, l=46 mm, ép=6 mm) présente de part et d'autre de son bord rectiligne le plus mince, sur une longueur de 40 mm, un émoussé et un poli probablement d'utilisation qui s'étend jusqu'à un maximum de 3,5 mm sur les faces. Les fines stries, perpendiculaires au bord, témoignent sans doute d'une action telle que gratter ou racler par pression très oblique.

Cinq petits éclats de quartzite enfumé de type Ramah (5,5 % des objets, L<25 mm, ép<3 mm) présentent un façonnage localisé contribuant, dans trois cas au moins, à définir sommairement une partie de préhension (encoches ou pédoncule). Ils peuvent avoir servi à de très délicats travaux de coupe ou d'incision, comme le n° 5 (fig. 9) dont le façonnage généralisé, surtout sur la face externe, a formé une partie



FIGURE 9. DIA.25, objets dorsétiens nos 8, 13, 14, 21/53, 5, 15, 32, 50, 54/4, 26, 3/48, 35, 7, 24, 16.

DIA.25, Dorset artefacts Nos. 8, 13, 14, 21/53, 5, 15, 32, 50, 54/4, 26, 3/48, 35, 7, 24, 16.

active très mince avec un angle en plan de 110° présentant un léger émoussé.

Les trois lames et microlames (3,3 % des objets) sont en quartzite enfumé. La plupart présentent un façonnage localisé, probablement lié à la préparation d'une partie de préhension.

Les objets à façonnage généralisé

Au nombre de 15 (16,5 % des 91 témoins façonnés), on y compte plusieurs «couteaux» de divers types, en particulier asymétrique et oblique, un grattoir façonné unifaciellement, un racloir concave à larges encoches bilatérales, une extrémité proximale à encoches bilatérales et une partie mésio-distale d'armatures distales ou de couteaux, ainsi qu'une pointe triangulaire en quartzite enfumé de type Diana, incomplète proximale, présentant une coche (ou une ébréchure) sur un bord (n° 11, fig. 8).

Deux objets, enfin, sont façonnés par polissage, dont l'un (n° 35, fig. 9) est sans doute un fragment mésial d'une grande armature distale.

Lampes et récipients en stéatite.

Cette catégorie d'objets n'est représentée que par quatre fragments dont un de fond avec l'amorce des parois d'un

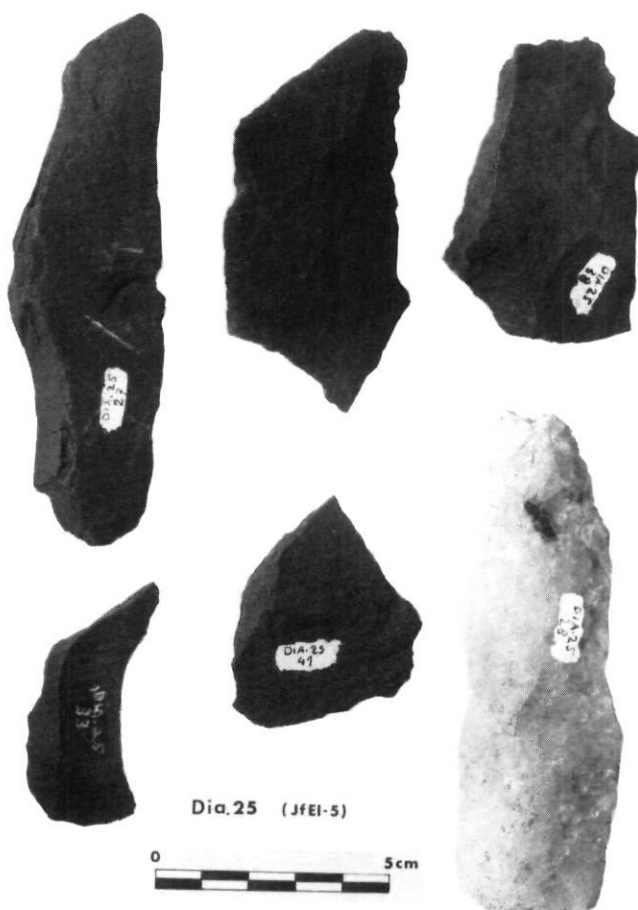


FIGURE 10. DIA.25, objets dorsétiens en metabasalte et en quartz n^{os} 27, 37, 38/33, 41, 28.

DIA.25, Dorset artefacts of metabasalt and quartz Nos. 27, 37, 38/33, 41, 28.

réceptif ovale (n^o 43, fig. 11). Des traces de burinage sont très visibles dans l'angle intérieur formé par le fond et la paroi. Deux fragments ont leur face extérieure complètement recouverte de graisse carbonisée. Ces fragments, trouvés à des points diamétralement opposés les uns des autres, représentent au moins deux réceptifs différents, probablement quatre.

DISTRIBUTION DES OBJETS DANS L'ESPACE FOUILLÉ

Le plan de la structure rend compte aussi de la distribution des objets et des concentrations d'objets dont l'emplacement précis a pu être localisé. Cinq objets proviennent des extensions de la fouille à l'extérieur de l'habitation : deux à l'ouest, dont la pointe triangulaire n^o 11 (fig. 8) associée à des lentilles de sol gras et brûlé, deux au sud-ouest, dont un fragment de stéatite (n^o 12, fig. 11) associé à de la graisse brûlée dans un contexte de sable noirci et, au nord-est, un autre fragment de fond de lampe en stéatite (n^o 43, fig. 11) reposant sur une couche d'humus noir mêlé de mousse brûlée. Deux objets furent trouvés dans la zone axiale, à proximité de la structure de combustion sud-ouest, un en bordure sud de la zone axiale. L'objet n^o 6 (fig. 8) était entre les deux dalles sur chant au sud-ouest de l'aire de combustion sud-ouest. La

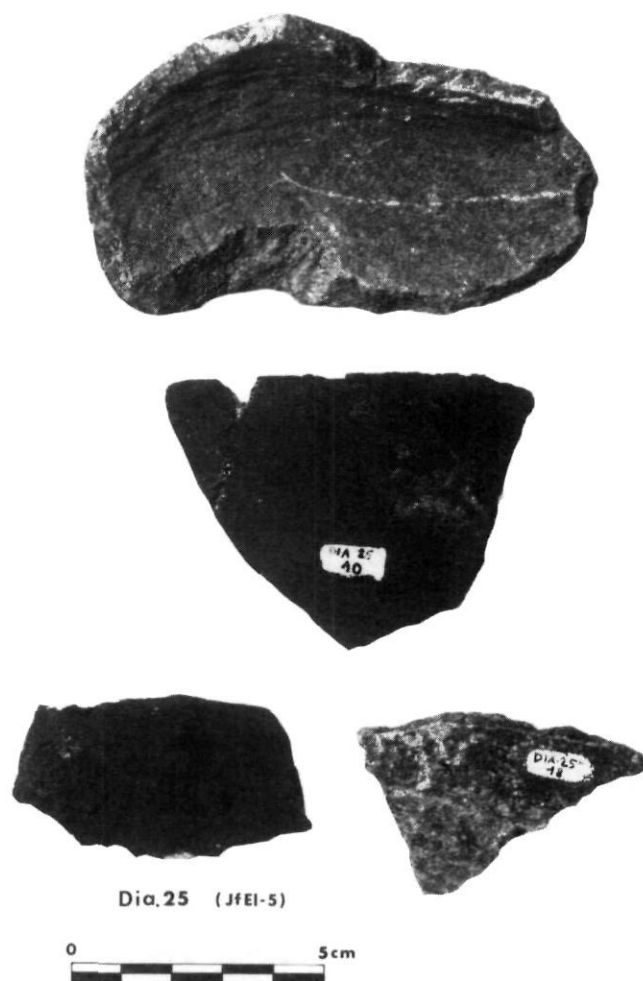


FIGURE 11. DIA.25, fragments de réceptifs en stéatite n^{os} 43/10, 12/18.

Soapstone vessel fragments Nos. 43/10, 12/18.

dalle qui borde cette même aire de combustion recouvrait le petit couteau asymétrique n^o 14 (fig. 9). La dalle au nord de l'aire de combustion nord-est recouvrait aussi une concentration de petits éclats. La zone latérale sud était pauvre en objets alors que la zone latérale nord, où fut trouvée la calotte crânienne, contenait plusieurs objets et deux concentrations d'éclats.

INTERPRÉTATION GÉNÉRALE ET COMPARAISONS

Bien que peu nombreux, les témoins façonnés paraissent bien associés à l'habitation et non à des occupations antérieures ou postérieures qu'aucun indice ne vient indiquer. Pris dans des éléments structuraux, entre les dalles placées de chant, sous une dalle, ou reliés à des témoins de combustion, certains d'entre eux sont liés à des activités qui se sont déroulées dans l'habitation : préparation d'outils ou d'armes (concentrations d'éclats et de déchets), éclairage (fragments de lampes en stéatite), peut-être dépeçage du gibier, parage de peaux, préparation de nourriture («couteau» n^o 27, fig. 10,

racloir n° 34, «couteau asymétrique» n° 14, fig. 9, petits éclats façonnés localement pour être emmanchés).

La faible épaisseur de la couche d'occupation, sa pauvreté en matières organiques, l'absence de dépotoir décelable et de toute structure secondaire d'entreposage confirment ce qu'indique la rareté des objets-témoins: l'occupation fut de courte durée, fin de l'automne début de l'hiver peut-être, dans la mesure où, au Dorsétien comme au Thuléen, les habitations semi-souterraines sont bien associées aux saisons plus froides, ce qui n'est pas vraiment établi. L'exiguïté de l'espace domestique (3,50 m × 2,50 m environ), plus petit que celui de la plupart des habitations semi-souterraines dorsétiennes de la région, laisse croire que tout au plus une famille nucléaire habitait là.

ORGANISATION DE L'ESPACE HABITÉ

L'habitation de DIA.25 est intéressante aussi bien par ses ressemblances que par ses différences avec les autres maisons dorsétiennes de la région. Plus petite que ces dernières, dont les dimensions sont généralement d'au moins 4 m × 3 m, elle n'en présente pas moins une organisation intérieure que l'on pourrait appeler «standard», avec l'aménagement axial séparant deux zones latérales.

Probablement en raison du matériau très meuble dans lequel l'habitation est creusée, celui-ci est maintenu par des dalles verticales, particulièrement bien conservées au sud. Quelques pierres plates horizontales indiquent la présence d'un dallage, surtout dans la zone latérale nord, ce qui est fréquent (ex.: DIA.1-B, Plumet, 1976, fig. 24, et Nunguvik, Mary-Rousselière, 1976, fig. 7). La grande pierre métrique qui occupe une partie de cette dernière n'est peut-être pas exactement en place d'origine, puisqu'elle recouvre d'autres pierres, mais il ne faut pas oublier que d'autres habitations dorsétiennes contiennent une pierre analogue, reposant sur le sol vierge, à l'intérieur de l'espace domestique: DIA.1-B (extrémité de l'aménagement axial) et E (même emplacement qu'à DIA.25, voir Plumet, 1976, fig. 24 et 28), ainsi que, semble-t-il, à Gulf Hazard-8, house 1 (Harp, 1976, fig. 8). Dans tous ces cas, il s'agit de pierres métriques, épaisses, reposant à plat et semblant en position structurale. Outre la fonction pratique qu'elles peuvent avoir, telle une table, elles s'intègrent peut-être aussi dans un système symbolique. Dans notre étude de la fonction sociale et symbolique de la maison longue (Plumet, 1985, p. 371-372), nous avons avancé l'idée que les grands blocs de pierre, souvent en place naturelle, et les affleurements rocheux intégrés aux structures d'habitation dorsétiennes, pouvaient témoigner d'une hiérophanie lithique comme il en a souvent été observée chez les peuples du désert.

Des blocs, dont la dimension maximale varie de 40 à 80 cm, sont placés précisément à trois angles de la dépression: sud, ouest et nord. D'autres sont évidemment tombés à l'intérieur, vers le talus. Le long des côtés, en périphérie, surtout extérieure, de l'habitation, ce sont des pierres de forme allongée que l'on peut remarquer. L'une, au sud-ouest, est encore en place structurale. De telles pierres ne sont pas souvent signalées ailleurs. À DIA.25, la situation de ces blocs et de

ces pierres allongées semble liée au maintien contre le sol d'une couverture, sauf, peut-être, pour celle qui est au nord. Profondément enfoncée dans le sable, cette dernière peut aussi correspondre soit à une pierre de parement intérieur déplacée, soit à une pierre autrefois dressée pour soutenir la couverture et tombée, par la suite, vers l'intérieur. Dans ce cas l'entrée de l'habitation pourrait se trouver du côté nord-est, qui conduit vers la série de plages descendant jusqu'à la mer, bien qu'une autre hypothèse concernant l'entrée soit possible. Elle sera examinée ci-dessous.

Les extrémités nord-est et sud-ouest de la structure sont caractérisées, à l'extérieur, par des pierres placées dans le prolongement de l'aménagement axial mais à une hauteur supérieure d'environ 25 cm (fig. 5 et 7). Presque toutes ont leur surface plate horizontale et, au sud-ouest, à un niveau régulier. Ainsi, la zone axiale intérieure semble se prolonger vers l'extérieur, surtout au sud-ouest. De ce côté la transition est marquée par un bloc prismatique plus épais (plus de 20 cm) dont la face verticale marque la limite intérieure de la zone axiale et la face horizontale le début de la plate-forme extérieure qui pénètre de 40 cm dans l'habitation. Quelle pouvait être la fonction de ces plates-formes? Malheureusement aucun indice ne nous permet de proposer une hypothèse satisfaisante actuellement, faute de données comparatives assez nombreuses. Que la plate-forme du sud-ouest, ou celle du nord-est, corresponde à l'entrée n'est pas impossible. Y avait-il deux entrées? Au nord-est, nous l'avons rappelé, c'est l'accès le plus direct vers la mer. Le fragment de stéatite et de l'humus mêlé de mousse carbonisée, enfoui sous une couche de sable, sont des éléments compatibles avec l'existence d'un passage. Au sud-ouest, par contre, le bloc prismatique, dont la surface supérieure est juxtaposée à plusieurs dalles de la plate-forme, peut jouer le rôle de seuil en bordure même de la dénivellation. L'organisation des dalles est plus élaborée qu'au nord-est et peut être comparée à ce qui fut observé dans l'habitation E du site DIA.1 de l'île du Diana (Plumet, 1976, fig. 28). À cet endroit, du moins, l'emplacement de l'entrée ne fait pas de doute puisque celle-ci est précédée d'un couloir, le premier qui ait été signalé dans une maison dorsétienne antérieure aux contacts avec les Thuléens (vers 600 après J.-C.). Or, comme à DIA.25, ce couloir mène à une plate-forme dallée légèrement surélevée par rapport à l'aménagement axial dans le prolongement duquel elle débouche. Nous pouvons donc supposer que l'entrée, à DIA.25, se trouvait aussi dans le prolongement de l'aménagement axial. S'il faut choisir, nous la placerons au sud-ouest en raison de l'aménagement plus élaboré de la plate-forme et en dépit du fait que cette direction est celle de l'intérieur de l'île. Dans ce cas, l'autre plate-forme, si elle n'est pas un artefact de fouille, pourrait correspondre à un point d'opération particulier, analogue à la niche interprétée comme «cuisine», également dans le prolongement de la zone axiale de l'habitation semi-souterraine à Koliktaik-1, près de Nain, au Labrador (Fitzhugh, 1976).

L'AMÉNAGEMENT AXIAL ET L'ORGANISATION DE L'ESPACE DOMESTIQUE

Caractéristique de nombreuses structures d'habitation paléoesquimaudes, l'aménagement axial de l'espace domestique

semble se conformer à un modèle unique à l'Indépendancien I et présenter différentes variantes au Dorsétien, telles que la présence ou l'absence de bordures, l'existence d'un seul ou de deux points de combustion.

À DIA.25, l'aménagement axial, relativement peu perturbé, ne présente pas de bordure et rien ne permet de croire qu'il y en ait existé une lors de l'occupation. La zone axiale tend à s'élargir à l'une de ses extrémités, celle du nord-est (fig. 5). Malgré l'exiguïté de l'espace domestique, l'aménagement inclut au moins deux points de combustion. Celui du nord-est, une dalle plate et rectangulaire, conserve des traces de graisse délimitant le contour d'un récipient; celui du sud-ouest, une dalle à la surface et au contour irréguliers, placée entre deux dalles sur chant et légèrement inclinées l'une vers l'autre, porte aussi des traces de combustion, mais moins nettes en raison de la texture de la pierre.

D'autres habitations dorsésiennes à deux points de combustions axiaux ont déjà été fouillées: l'une par Harp (1976), en Hudsonie (Gulf Hazard-8, house 1), l'autre par nous-même à l'île du Diana: site DIA.1, structure A. Elles sont plus grandes. La première mesure environ 4 m de diamètre et dans le cas de la seconde, DIA.1-A, il s'agit d'une maison longue de 12 m de longueur. Toujours à DIA.1, une autre habitation, E, avait également deux points de combustion, l'un sur une dalle, l'autre entre des pierres, à la base d'une dalle axiale et peut-être associé à une autre dalle disparue. La maison longue DIA.1-A peut être considérée comme une habitation plurifamiliale, mais probablement aussi lieu de cérémonies collectives comme les autres maisons longues (Plumet, 1985). Malgré ses dimensions «normales», Harp (1976) pense que la maison de Gulf Hazard-8 était occupée par deux familles nucléaires, chacune disposant d'un foyer. À DIA.25, par contre, il semble difficile de loger deux familles nucléaires. La question qui se pose donc est de savoir si l'on peut se fier au nombre de foyers pour évaluer le nombre de familles occupant une même habitation.

Il existe apparemment des maisons à un seul foyer, plus grandes que celles de DIA.25 ou de Gulf Hazard-8: DIA.1-B, par exemple (6 m × 3,50-4 m). Toutefois il n'est pas impossible qu'en un point déstructuré de l'aménagement axial de cette habitation, il y ait eu à l'origine un second point de combustion, dont témoignerait une dalle, trouvée en périphérie, et portant un cerne de graisse carbonisée. D'autre part, pourquoi n'y aurait-il eu que deux familles dans la maison longue DIA.1-A, assez grande pour en contenir au moins le double? Dans la région de Port Refuge, à l'ouest de l'île Devon, McGhee (1981) mentionne la présence de deux points de combustion, la plupart sous forme de dalles de support souvent associées à des dalles sur chant, dans un bon nombre d'emplacements d'habitation comportant un aménagement axial de longueur comparable à celui de DIA.25. Peut-on proposer une autre hypothèse que «un foyer = une famille»? Par exemple, la présence de deux points de combustion, placés plus ou moins symétriquement dans l'aménagement axial, pourrait faire partie du modèle théorique d'organisation de l'habitation dorsétienne ou du moins de certaines d'entre elles, sans relation directe avec le nombre de famille? S'il en est ainsi, nous devrions vérifier cette hypothèse dans des situations inverses de celle

de DIA.25, représentées par les grandes maisons longues comme celles de Qilalugarsiuvik (UNG.11-B, Plumet, 1985).

Dans l'analyse de l'organisation de l'espace intérieur d'une maison longue (*ibid.*) nous avons constaté que chaque unité familiale disposait d'un espace bipolaire. L'un des pôles est une dalle support de combustion, placée dans une niche en périphérie intérieure, l'autre est un groupe de petites fosses ou boîtes de pierres, associées à des témoins de combustion, qui se trouvent dans la zone axiale de la maison longue. Ceci confirme donc la tendance à la bipolarisation, autour de foyers, des habitations dorsésiennes à aménagement axial, cette bipolarisation n'impliquant pas systématiquement la cohabitation de deux unités familiales.

Si l'aménagement axial dorsétien est généralement bordé, de chaque côté, par des blocs allongés, souvent parallélépipédiques, formant un léger relief par rapport à la zone centrale (voir McGhee, 1981), il y a aussi des exceptions: Gulf Hazard-8, Dia.1-E (Harp, 1976, fig. 8 et Plumet, 1976, fig. 28). Ces exceptions, dans l'état de nos connaissances, ne semblent caractériser ni une région, ni une période, ni une saison. D'ailleurs l'aménagement axial lui-même, surtout fréquent dans les structures semi-souterraines interprétées comme habitations d'hiver, se présente aussi dans des structures de surface probablement d'été (McGhee, 1981), même si celles-ci en sont souvent dépourvues.

Par contre, l'habitation de DIA.25 semble, à première vue, dépourvue d'un élément observé par McGhee à Port Refuge (1981, fig. 24, 28 et les descriptions) et par nous dans l'Ungava: la présence de gros blocs aux extrémités de l'aménagement axial ou d'un affleurement rocheux intégré à la structure périphérique. L'étude des maisons longues de l'Ungava (Plumet, 1985, p. 371) nous a conduit à penser que ces divers éléments faisaient partie du modèle symbolique dorsétien de l'habitation. Le milieu immédiat de DIA.25 étant dépourvu de gros blocs, le rôle symbolique de ces derniers a-t-il été transféré à d'autres éléments? Ce que nous avons décrit par le terme de «plateforme» pourrait jouer ce rôle: chacune d'elles comprend un bloc plus volumineux, l'un prismatique au sud-ouest, l'autre d'épaisseur irrégulière, au nord-est. Ce n'est là qu'une hypothèse qui n'exclut pas un rôle également fonctionnel. L'observation attentive d'un plus grand nombre de structures en tenant compte de cette hypothèse pourrait permettre de la vérifier ou de l'écarter.

DONNÉES CHRONOLOGIQUES

Nous disposons d'une seule datation au ¹⁴C obtenue à partir d'un échantillon prélevé dans le foyer nord-est et constitué d'un mélange de graisse carbonisée et d'esquilles de charbon de bois d'un poids total de 20 g: 1900 ± 110 BP (GIF-2969), soit 50 après J.-C., 1865 ± 115 BP après correction selon le fractionnement isotopique. La date calibrée en fonction de la dendrochronologie et avec 68 % de probabilité se trouve dans les intervalles suivants: 10-260 et 296-321 après J.-C. s'il s'agit de graisse de mammifère terrestre, mais 435-670 s'il s'agit de graisse de mammifère marin (Taillon et Barré, 1988, p. 469).

Non calibré, ce résultat s'inscrit dans un groupe d'une dizaine de dates du Dorsétien moyen de l'île du Diana correspondant en partie à de bons échantillons de charbon de bois, mais aussi de graisse carbonisée, recueillis dans une couche d'occupation sous-jacente aux habitations A et B du site DIA.1 et au site Tuvaaluk (DIA.4). Ces dates se situent entre 2180 ± 70 BP (S-932) et 1750 ± 55 BP (UQ-65). Toutefois deux éléments incitent à préférer la date calibrée en tenant compte de l'effet réservoir pour DIA.25 : la nature de l'échantillon et l'outillage.

McGhee et Tuck (1976) puis Arundale (1981) ont proposé un mode de correction systématique des dates au ^{14}C obtenues à partir d'éléments organiques d'origine marine. Taillon et Barré tiennent compte de l'ajustement proposé par Arundale pour les échantillons dont le $\Delta^{13}\text{C}$ n'est pas connu. Si, dans certains cas, cet ajustement rend les dates plus compatibles avec le contexte archéologique, dans d'autres elles les rendent moins compatibles, voire aberrantes : deux datations de graisse de phoque carbonisée des sites dorsétiens Bélanger 2 et Gulf Hazard 8, en Hudsonie, une fois rajeunies des 485 années proposées par Arundale, se retrouvent aux XXI^e et XXII^e siècles! (Maxwell, 1985, p. 217). Il n'en reste pas moins que, souvent, les datations provenant de graisse carbonisée peuvent être perçues par l'archéologue comme apparemment anachroniques par rapport aux autres indicateurs chronologiques. C'est le cas à DIA.25 où les objets façonnés sont plus caractéristiques du Dorsétien récent que du Dorsétien moyen. C'est en effet surtout après le milieu du premier millénaire de notre ère qu'apparaissent couramment des objets tels que les grands bifaces triangulaires et armatures distales à large pédoncule (n^{os} 11, 6, 49, fig. 8), les raclours concaves (n^o 8, fig. 9), les «couteaux asymétriques» et «couteaux obliques» (n^{os} 14 et 21, fig. 9) ainsi que les lampes ovales (n^o 43, fig. 11). Tous ces objets sont abondants dans les sites du Dorsétien récent de l'Ungava (Plumet, 1985, p. 99-104, 139-143) et du Labrador (Cox, 1978, fig. 8). À l'inverse, aucun outil de DIA.25 ne peut être considéré comme caractéristique du Dorsétien moyen.

Par contre l'altitude relativement élevée de l'habitation par rapport au niveau des hautes eaux actuelles et à l'altitude des autres sites dorsétiens de la baie du Diana (généralement entre 4 et 9 m) est compatible avec une date ancienne. Toutefois, il est probable que le choix de l'emplacement fut commandé davantage par l'existence d'un replat et l'élargissement, à cet endroit, du couloir sédimentaire que par la proximité du rivage. L'habitation elle-même, tout en étant différente des autres habitations dorsétiennes trouvées dans la même région, reflète la diversité, constatée pour le Dorsétien récent, du mode de réalisation de l'aménagement axial. Dans la baie du Diana, c'est l'aménagement intérieur de l'habitation E à DIA.1, en dépit du couloir et de l'annexe, qui se rapproche le plus de DIA.25. Plusieurs datations au ^{14}C la placent entre 500 et 600 après J.-C., ce qui est proche de la date calibrée en tenant compte de l'effet réservoir. Selon Fitzhugh, toutefois, les objets, comme la structure, de DIA.25 sont en tout point comparables à ce qui, au Labrador, est daté entre 900 et 600 BP (Fitzhugh, communication personnelle, 1989), période où les Thuléens étaient présents dans la baie du Diana et

au nord-ouest de l'Ungava. Dans cette dernière région, le milieu du premier millénaire après J.-C. marque le début d'une série de phases d'occupations dorsétiennes, bien attestées par des structures, des objets et des dates au ^{14}C dans les sites DIA.1, DIA.4, DIA.45, UNG.11. La dernière phase s'achève avec la disparition du Dorsétien vers le XVI^e siècle à l'île du Diana (Plumet et Gangloff, 1988).

CONCLUSION

Amttialujjuaq offre un milieu apparemment peu propice à l'établissement d'un habitat : l'île est proche du fond de la baie du Diana, présente peu de points d'accostage abrités, est très pauvre en eau douce contrairement à la plupart des îles environnantes. Le seul point abrité, sur la côte orientale, est le site d'un établissement thuléen, peut-être en partie lié à la chasse des gros mammifères marins. Aucun indice ne permet de croire qu'il recouvre un établissement dorsétien. Dans la perspective d'une étude de l'implantation néoesquimaude dans la région, DIA.24 serait le plus intéressant à fouiller parallèlement au site à maisons semi-souterraines DIA.9 de l'île Pupik.

Conformément à ce qui est observé en Ungava occidentale et dans la baie du Diana, les vestiges d'occupation dorsétienne de l'île, limités à deux structures isolées, sont à des emplacements séparés de ceux de l'occupation thuléenne. Par rapport aux conditions actuelles, les sites dorsétiens sont à l'endroit de l'île le plus exposé aux vents dominants, ceux du nord-ouest. Il est vraisemblable que chacun d'eux corresponde à une saison différente, peut-être l'été, pour DIA.26, et l'automne-début de l'hiver pour DIA.25. Nous pouvons imaginer que la même famille passa de la tente à l'habitation semi-souterraine, famille nucléaire peu nombreuse ou individu isolé, car l'habitation est très exiguë. L'un des membres a pu décéder sur place dans la mesure où la calotte crânienne trouvée à l'intérieur de l'habitation de DIA.25 n'y a pas été déposée ultérieurement, hypothèse qu'on ne peut écarter; mais aucun indice ne vient l'étayer en raison de l'isolement du site et de l'absence d'altération due à l'action d'un animal sur la calotte. Celle-ci semble avoir été celle d'un individu adulte jeune, probablement de sexe masculin, et de morphologie esquimaude (Hartweg et Plumet, 1974, p. 221-225). Cette dernière estimation est cependant nuancée par Larocque (voir l'annexe).

On sait que les quelques éléments de squelette attribués avec certitude au Dorsétien ne présentent guère de particularités permettant de les différencier de squelettes d'autres esquimaux (Oschinsky, 1960, 1964; Anderson et Tuck, 1974). Le doute subsistera donc. On peut également imaginer maint scénario, mais dont aucun ne s'appuie sur des données archéologiques, pour expliquer l'isolement et la localisation des deux habitations dorsétiennes. Ce genre de spéculation n'a pas sa place ici. Notons seulement que les sites DIA.25 et 26 sont les seuls, dans l'Ungava et la baie du Diana, où il soit possible d'observer un habitat aussi isolé et constitué d'une seule habitation; les autres sites dorsétiens comportent au moins deux structures, souvent quatre ou cinq, dans un milieu immédiat assurant une certaine protection vers le nord-ouest. Enfin, malgré les dates au ^{14}C , il n'est pas impossible que l'occupation dorsétienne à Amttialujjuaq soit contem-

poraine de la présence thuléenne. La fouille de sites thuléens, en particulier de DIA.24, pourrait apporter quelque lumière sur les relations entre les deux cultures.

RÉFÉRENCES

- Anderson, E., Tuck, A., 1974. Osteology of the Dorset people. *Man in the Northeast*, 8: 89-97.
- Arundale, W. H., 1981. Radiocarbon dating in Eastern Arctic archaeology: a flexible approach. *American Antiquity* 46 (2): 244-271.
- Cox, L., 1978. Paleo-Eskimo occupation of the North Labrador coast. *Arctic Anthropology*, 15 (2): 96-118.
- Fitzhugh, W. W., 1976. Preliminary culture history of Nain, Labrador: Smithsonian fieldwork, 1975. *Journal of Field Archaeology*, 3: 123-142.
- Harp, E., Jr., 1976. Dorset settlement patterns in Newfoundland and southeastern Hudson Bay. In S. M. Maxwell, éd., *Eastern Arctic Prehistory Paleoeskimo Problems*. *Memoirs of the Society for American Archaeology*, Washington, 31: 119-138.
- Hartweg, R. et Plumet, P., 1974. Archéologie du Nouveau-Québec: sépultures et squelettes de l'Ungava. Montréal, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal, coll. Paléo-Québec n° 3, 338 p.
- Mary-Rousselière, G., 1974. The Paleoeskimo in Northern Baffinland. In S. M. Maxwell, éd., *Eastern Arctic Prehistory Paleoeskimo Problems*. *Memoirs of the Society for American Archaeology*, Washington, 31: 40-57.
- Maxwell, M. S., 1985. *Prehistory of the Eastern Arctic*. New York, Academic Press, 327 p.
- McGhee, R. et Tuck, A., 1976. Un-dating the Canadian Arctic. In S. M. Maxwell, éd., *Eastern Arctic Prehistory Paleoeskimo Problems*. *Memoirs of the Society for American Archaeology*, Washington, 31: 6-14.
- McGhee, R., 1981. The Dorset occupation in the vicinity of Port Refuse, High Arctic Canada. Ottawa, National Museum of Man, Archaeological Survey of Canada, Mercury series, paper n° 92, 176 p.
- Oschinsky, L., 1960. Two recently discovered human mandibles from Cape Dorset sites on Sugluk and Mansel islands. *Ottawa, Anthropologica*, 2 (2): 212-227.
- 1964. The most ancient Eskimos. The Eskimo affinities of Dorset cultures skeletal remains. *Centre canadien de recherches en anthropologie*, Université d'Ottawa, 111 p.
- Plumet, P., 1976. Archéologie du Nouveau-Québec: habitats paléo-esquimaux à Poste-de-la-Baleine. *Paléo-Québec n° 7*, Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec, 227 p.
- 1985. Archéologie de l'Ungava: le site de la Pointe aux Bélugas (Qilalugarsiuvik) et les maisons longues dorsétiennes. *Paléo-Québec n° 18*, Laboratoire d'Archéologie, Université du Québec à Montréal, 471 p.
- 1986. Questions et réflexions concernant la préhistoire de l'Ungava, p. 151-160. In *Paleo-eskimo cultures in Newfoundland, Labrador and Ungava*. *Reports in Archaeology*, Memorial University of Newfoundland, St. John's.
- Plumet, P. et Gangloff, P., 1988. Contribution à l'étude du peuplement préhistorique des côtes du Québec arctique et de son cadre paléogéographique. *Études Inuit Studies*, 11(2):
- Taillon, H. et Barré, G., 1987. Datation au ¹⁴C des sites archéologiques du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Québec, Dossier n° 59, 492 p.

ANNEXE

Observations complémentaires effectuées en février 1989 par Robert Larocque (Université de Montréal) sur la calotte crânienne de DIA.25

La calotte humaine est composée du frontal, des deux pariétaux et de l'occipital. Du frontal, il manque les portions situées sous les crêtes temporales, la portion nasale et les portions orbitaires. Les pariétaux sont profondément rognés sur les rebords s'articulant avec les temporaux. Quant à l'occipital, il était brisé sous la ligne courbe supérieure et seule la partie au dessus de cette ligne était présente (voir photos).

La face endocrânienne est superficiellement érodée sur toute sa grandeur, tandis que la face exocrânienne l'est surtout sur le pourtour de la pièce (photo d). Cette détérioration prend trois formes: pelage superficiel, fendillement et perte de substance en profondeur. Sur chaque pariétal, à 2-3 cm de la suture sagittale et dans un plan médiofrontal, on remarque deux plages profondément érodées ayant 2 à 3 cm dans leurs plus grandes dimensions. La table externe est détruite à la grandeur, laissant voir le diploë et à certains endroits la table interne. Une ligne de cassure ouverte traverse la plage gauche dans un plan frontal.

Bien que toujours nettement apparentes, les sutures coronale et sagittale sont serrées. La suture lambdaïde est moins étanche et montre une grande complexité suturale dans ses portions latérales. Bien que la synostose des sutures ne soit pas très fiable pour la détermination de l'âge, celui-ci peut être estimé entre 25 à 30 ans au moment du décès (photo a).

En vue latérale (photo d), la calotte est peu anguleuse, voire plutôt globuleuse. Seul un léger affaissement au bregma vient rompre cette forme régulière. Le vertex est relativement élevé. Le front recule immédiatement au dessus des arcades sourcilières, mais sa fuite est modérée. Les arcades sont bien apparentes, mais leur développement est modéré. L'occipital est nullement protubérant.

Un léger renflement sagittal peut être remarqué en vue antérieure et postérieure (photos b et c). Cette carène affecte le tiers antérieur du frontal et les deux tiers postérieurs des pariétaux. Le front est étroit et une échancrure est présente sur chaque bord supérieur des orbites. Les côtés de la boîte crânienne paraissent avoir divergé vers le bas, mais l'état fragmentaire de la pièce peut cependant fausser cette observation. Les trous pariétaux sont très nets, le toit est peu pentu et la courbure des pariétaux est peu prononcée.

En vue supérieure (photo a), ce crâne paraît avoir été relativement allongé; son indice crânien tombait très probablement dans l'étendue de la dolichocrânie.

Malgré l'aspect général peu robuste et des arcades sourcilières peu marquées, il est légèrement plus probable que cette calotte crânienne ait appartenu à un individu de sexe masculin: les bosses frontales et pariétales sont inexistantes, le front est plutôt fuyant et le bord supérieur des orbites paraît avoir été émoussé. La détérioration de la surface externe nous interdit cependant d'apprécier le développement des lignes d'insertion musculaire.

Indépendamment du contexte archéologique, aucun des caractères observables ne nous porte à croire qu'il s'agit d'un individu de souche mongoloïde plutôt que d'une autre. Par ailleurs, aucune altération attribuable à un état pathologique ou à l'action d'animaux n'a été relevée, mais de telles traces ont pu être effacées par des agents naturels de destruction.

PLANCHE. DIA.25, calotte crânienne: a) vue supérieure; b) vue antérieure; c) vue postérieure; d) vue latérale gauche.

DIA.25, calvaria: a) norma verticalis; b) norma facialis; c) norma anterior; d) norma lateralis.

